

 Ville de Montréal Service du capital humain Description de tâches	Col bleu		

Titre PRÉPOSÉ(E) À LA MÉCANIQUE	Code 607470	Ancien code 014CGV	Groupe de traitement //
------------------------------------	----------------	-----------------------	----------------------------

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'exécution des tâches en mécanique véhicules motorisés, sous la supervision d'un employé de métier ou affecté à une équipe d'employé touchant le domaine de la mécanique automobile. Le titulaire effectue les tâches routinières, préparatoires et accessoires des divers travaux de soutien pour l'entretien de la machinerie.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et selon les procédés en usage. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Il est aussi appelé à effectuer certaines opérations lui permettant de se familiariser avec le métier. Il effectue divers travaux de soutien pour l'entretien de la machinerie et de réparation de certaines déficiences mineures. Il est principalement tenu d'assurer les services usuels que requiert le fonctionnement normal des véhicules et appareils. Un employé de rang supérieur contrôle le travail accompli.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Effectue divers travaux simples dans le domaine de la mécanique;
2. Fait le plein de carburant, vérifie le niveau du lubrifiant dans les différentes composantes d'un appareil ou de véhicules motorisés; ajoute de l'huile ou remplace l'huile usée par de la neuve selon les besoins; graisse diverses parties mobiles des véhicules et appareils;
3. Assure l'assistance nécessaire à la réalisation des activités en mécanique;
4. Exécute sur la route divers travaux simples de service; remplace un pneu, une batterie, une courroie et autres;
5. Lubrifie tous genres de véhicules ou d'appareils lourds et légers;
6. Fait le transport d'équipements et de matériaux et autres;
7. Assure l'entretien et la mise au point des petits équipements, tels que; tailles haies, tronçonneuses etc. ;
8. Démonte et examine les pneus; retire les corps perforants et obture les perforations; remonte les pneus sur les roues et les gonfle à la pression voulue et s'assure du respect des normes de sécurité entourant la manipulation des pneus;
9. Répare les crevaisons; change les roues; répare et pose les chaînes à neige;
10. Effectue les opérations de remorquage; place les véhicules dans la cour;
11. S'assure de l'opération des composantes du système pétrolier;
12. Fait l'entretien et la mise au point des véhicules et machinerie légère;
13. Vérifie le chargement des camions de livraison de carburant; fait le relevé des niveaux de carburant dans les réservoirs et du jalonnage sur les pompes, réservoir d'huiles usées et séparateur d'eau; fait le téléchargement des ordinateurs de bord lors du plein de carburant; fait une inspection de vérification de certaines composantes du système pétrolier;
14. Fait des inspections de sécurité sur les appareils et véhicules motorisés, selon les réglementations en vigueur (S.A.A.Q. et autres);
15. Avertit son supérieur en cas de déficiences majeures; prépare les demandes de matériel nécessaire; veille à la propreté des lieux;
16. Opère certains appareils tels que la dépanneuse avec ou sans fardier, la grue, le chariot élévateur ou autres pour l'exécution de certaines tâches pour les ateliers reliés au remorquage de véhicule, au transport, au soulèvement et au déplacement de lourds fardeaux; procède à la vérification des chaînes, des crochets et des élingues mis à leur disposition;
17. S'assure du bon fonctionnement, de l'entretien et du maintien en bon état de propreté de son appareil ou des lieux de travail.

88
BL



QUALITÉS REQUISES

CONNAISSANCES;

- des méthodes et de l'outillage utilisés dans l'exécution du travail;
- de l'opération des appareils motorisés concernés, de leur fonctionnement, de leur entretien ordinaire, de leur mécanisme, de leur capacité et de leurs limites;
- des mesures de prudence et de sécurité à observer lors de l'opération des appareils et des véhicules motorisés;

HABILETÉS:

- à utiliser l'outillage nécessaire au travail;
- à effectuer de menus travaux d'entretien et de réparation;
- à conduire tous genres de véhicules ou d'appareils motorisés;
- à maintenir les appareils en bon état de propreté et de fonctionnement,

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

INSTRUCTION

- Diplôme d'études professionnelles D.E.P. - mécanique de véhicules motorisés;
- Posséder une carte d'attestation APSAM - sécurité des chantiers et de construction.
- Posséder un permis de conduire valide.

EXPÉRIENCE

- quelques expériences pertinentes à la fonction ou toute combinaison d'instruction et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
<i>Sophie Trépanier</i> <i>Patrice Néel</i> <i>Benoît Gauthier</i>	2008	02	06	<i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i>